



Elle a été lancée dans la région de Marrakech-Safi

Campagne agricole 2018-2019 : Un démarrage sous de bons auspices

La saison 2017-2018 a été caractérisée par des précipitations pluviométriques régulières, ce qui a notamment permis d'améliorer le niveau des barrages à usage agricole atteignant un taux de remplissage de 56% faisant donc état d'une campagne agricole réussie.

Leila Uchagour
Journaliste stagiaire

C'est à 33 km de la ville de Marrakech et plus précisément dans la commune de Tamesloht, au cœur d'El Haouz, qu'a été lancée officiellement, mardi 9 octobre, la campagne agricole 2018-2019. S'exprimant à cette occasion, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, s'est arrêté sur les principaux résultats de la campagne agricole qui prend fin ainsi que les mesures entreprises pour la réussite de celle qui démarre. Il a également évoqué l'après-Plan Maroc Vert. «*Nous allons bientôt procéder à l'évaluation du PMV avec la participation active des interprofessions*», a souligné M. Akhannouch lors de cette cérémonie. Globalement la saison 2017-2018 a été caractérisée par des précipitations pluviométriques régulières, ce qui a notamment permis d'améliorer le niveau des barrages à usage agricole atteignant un taux de remplissage de 56% faisant donc état d'une campagne agricole réussie.

Plus de 103 millions de quintaux de céréales produits

La production céréalière au titre de la campagne agricole qui s'achève a ainsi atteint plus de 103 millions quintaux, soit une amélioration de 7% comparé à la campagne qui la précède se classant comme la 3^{ème} meilleure bonne récolte depuis le démarrage du Plan Maroc Vert (PMV). Dans ce contexte, le secteur agricole a connu une croissance de production dans plusieurs cultures, dont une hausse remarquable de 50% pour la production oléicole. Ainsi il est prévu que la production dans cette filière atteigne le record de 2 millions de tonnes sur une superficie de 957.000 hectares (soit une augmentation de 22,3% comparé à la campagne précédente). Dans les détails, la filière oléicole a augmenté sa production de 50% entre 2016-2017 et 2017-2018. Par conséquent, la production des olives a enregistré une croissance totale de 72%

durant ces deux campagnes. Même dynamisme dans la filière des agrumes. Selon le ministère, on s'attend à une production de 2,62 millions de tonnes sur une superficie totale de 117.400 hectares (soit une amélioration de 17% comparé à la campagne précédente et un rendement record de 22,1 tonnes par hectare). Pour les cultures sucrières, le ministre dévoile que 46% de la demande intérieure en sucre ont été couvertes. Pour ce qui est de la production des légumineuses, elle a augmenté de 3,4% alors que les agrumes ont enregistré une production de 29,2 millions de tonnes. De leur part, la production des primeurs a atteint 2 millions de tonnes. D'autres filières ont également connu une hausse de leur production. Ainsi, la production de viandes rouges a augmenté de 7% (590.000 tonnes), 2% pour le lait (2,55 milliards de litres), 13% pour la viande blanche (690.000 tonnes), 29% pour les œufs (6,3 milliards d'unités) comparé à la campagne précédente.

«

Il sera procédé au suivi et à la répartition des quotas des eaux réservées à l'irrigation (3,73 milliards m³) pour garantir un bon démarrage aux opérations de semis des cultures céréalières, des cultures sucrières et remplir le besoin en eau nécessaire pour le développement des arbres fruitiers.

..... Concernant la production de miel, celle-ci a enregistré 6.100 tonnes en 2017-2018. Pour les exportations des produits agroalimentaires, elles sont en hausse de 3%, celles des primeurs de 5% et celles des agrumes de 4%. Quant aux exportations des tomates, elles ont augmenté de 2%.

50.000 ha équipés en système d'irrigation localisée

A moins de deux ans de la date échéance 2020 fixée pour atteindre les objectifs du Plan Maroc Vert, la campagne 2018-2019 démarre sous de bons auspices. A ce jour, le niveau des barrages mobilisés à des fins agricoles a atteint au total 56%. Dans le même sens, plusieurs mesures sont prévues pour réussir la campagne actuelle, notamment en matière d'irrigation. Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts a fait part de la programmation de 557.000 hectares dans la grande irrigation et la poursuite de l'exécution du Programme national d'économie d'eau en irrigation (PNEI) à travers la programmation et l'équipement des domaines agricoles du système d'irrigation localisée sur une superficie de 50.000 hectares supplémentaires. Il s'agit également d'aboutir à la modernisation des réseaux d'irrigation en assurant la conversion à l'irrigation localisée sur une superficie de 65.000 hectares, soit 55% de la totalité du programme. Dans le cadre de cette campagne, il sera procédé au suivi et à la répartition des quotas des eaux réservées à l'irrigation (3,73 milliards m³) pour garantir un bon démarrage aux opérations de semis des cultures céréalières, des cultures sucrières et remplir le besoin en eau nécessaire pour le développement des arbres fruitiers.

Mesures incitatives pour la campagne 2018-2019

Pour ce qui est des semences, le ministre a indiqué qu'une quantité de 2,2 millions de quintaux est



Les guichets uniques du Fonds de développement agricole ont commencé à accueillir et à étudier les demandes d'appui. Jusqu'à ce jour, 41 demandes ont été enregistrées pour la création d'unités de valorisation avec un investissement prévu de 526 millions de dirhams.

disponible soulignant que des prix incitatifs d'achat de ces semences sélectionnées à travers des prix subventionnés ont été mis en place. Par ailleurs, le ministre de tutelle a également expliqué que le marché sera approvisionné en engrais avec pas moins de 680.000 tonnes mettant également l'accent

sur les résultats de cartographie des sols relative à la rationalisation de l'usage des engrais au Maroc à travers

l'achèvement de la couverture de 1,6 million d'hectares lors de la campagne précédente. M. Akhannouch a par

ailleurs évoqué le contrat programme de développement des industries agroalimentaires pour la période 2017-2021 (signé entre le gouvernement et les professionnels du secteur en avril 2017) expliquant que les textes juridiques relatifs aux incitations de l'Etat dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA) ont été publiés. Ces textes visent à créer des unités de valorisation et d'encourager les exportations. A cet égard, le ministre souligne que les guichets uniques du Fonds de développement agricole ont commencé à accueillir et à étudier les demandes d'appui. Jusqu'à ce jour, 41 demandes ont été enregistrées pour la création d'unités de valorisation avec un investissement prévu de 526 millions de dirhams. Outre ces mesures, M. Akhannouch a assuré que son département s'engage à poursuivre la protection de la santé végétale et animale, l'accompagnement et l'encadrement des agriculteurs dans les différentes filières de production ainsi que l'organisation de programmes de formation au profit des conseillers agricoles privés. Il a également mis en avant le rôle du Crédit Agricole pour répondre aux demandes de financement et le soutien que cette banque apporte aux agriculteurs. Celle-ci a d'ailleurs mis en place un service de leasing dédié aux équipements dans le secteur agricole.

Accompagnement des éleveurs

Pour les régions qui ont enregistré un manque en disponibilités de fourrage, notamment dans les régions du Sud, du Sud-est et du Centre, un programme complet de sauvetage de bétails pour soutenir les éleveurs a été mis en place. En termes de chiffres, un budget de 61 millions de dirhams a été réservé pour l'achat d'aliments de bétails subventionnés, sa distribution ainsi que la mise en place de points d'eau et son distribution dans les régions les plus touchées. Outre ces dispositifs, un programme d'urgence a été mis en œuvre pour limiter les effets des précipitations de la neige sur les activités de l'élevage du bétail et sur le revenu des agriculteurs. Plus encore, une enveloppe budgétaire de 32,5 millions de dirhams a été répartie sur 25 préfectures et pro-

vinces. Cette initiative intervient conformément aux Hautes orientations de SM le Roi et s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des moyens humains et financiers pour diminuer les souffrances des populations touchées par la vague de froid et les précipitations de neige survenues dans certaines régions du pays en début 2018. La région de Marrakech-Safi regorge de richesses. En témoignent les projets agricoles et les unités implantées au pied de ses plaines. Ainsi, la cérémonie a été marquée par la visite effectuée par le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts à une série de projets agricoles innovants dans la région, notamment un projet inscrit dans le cadre du Programme national d'économie d'eau en irrigation.

